

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE BETHUNE – CANTON DE LILLERS
COMMUNE D'ALLOUAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 12 : PRODUITS D'EXPLOITATION 2018 – SERVICES PERISCOLAIRES

* * *

L'an deux mil dix-huit le douze avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Allouagne s'est réuni à la Mairie, pour une réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur André HENNEBELLE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le cinq avril deux mil dix-huit, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

* * *

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme LHOMME et Mr LENGART

Secrétaire : Thérèse BRETON

* * *

Sur la proposition du Maire,

L'assemblée décide par 6 voix contre, 17 voix pour :

- De fixer comme suit les tarifs 2018 des produits d'exploitation :

DESIGNATION	TARIFS 2017-2018	Propositions 2018-2019	DATE D'EFFET
<u>CANTINE</u>			
Enfants d'Allouagne	3.00	3.00	Rentrée scolaire Septembre 2018
Enfants extérieurs	3.50	3.50	
Enfants occasionnels (maxi 3 repas/mois)		4.00	
Adultes	6.00	6.00	

- Pour les enfants allergisants alimentaires qui amènent leur repas, le couvert est facturé à 1.60 €.

DESIGNATION	TARIFS 2017	Propositions 2018	DATE D'EFFET
GARDERIE			
Pour la 1° heure :	0.50 €uros par tranche de ¼ d'heure	0.50 €uros par tranche de ¼ d'heure	Rentrée scolaire Septembre 2018
Pour la 2° heure :	0.30 €uros par tranche de ¼ d'heure	0.30 €uros par tranche de ¼ d'heure	

- D'accorder la gratuité de la garderie aux parents d'élèves lors des conseils d'école et des élections.

Cette recette sera inscrite au budget primitif en section de fonctionnement à l'article 7067.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Publié, notifié & rendu exécutoire le 13/04/2018

Le Maire, Pour extrait conforme.

André HENNEBELLE, Le Maire,

RECUEIL 19 AVR. 2018

